

L'ÉGLISE PAROISSIALE DE PARGNY sous MUREAU

publication de Pierre SESMAT

en 2003

professeur émérite d'histoire de l'art médiéval et moderne

Résumé

Nef hall-basilique de 3 vaisseaux et de 4 travées, chœur hémicirculaire avec travée droite et tour dans œuvre sur la 1ère travée centrale : 1775

Analyse architecturale

La rue principale de Pargny, transversale à la vallée de la Sâonelle, conduit dans la forêt, aux ruines de l'abbaye de Mureau. A la limite du village, l'église dont le chœur est tourné vers le Nord-Est, est précédée d'un large terre-plein qui tente de mettre en valeur sa façade austère.

A l'intérieur, le jeu original des colonnes jumelées donne le ton et laisse deviner le soin et l'intérêt apportés à la construction de cette église. Fûts discrètement galbés, chapiteaux toscans surmontés d'un segment d'entablement, pilastres jumelés sur les murs goutteraux, doubleaux transversaux eux aussi redoublés : tout semble mis en œuvre pour souligner subtilement la division par travée et aussi par vaisseau. En effet, le vaisseau central paraît visuellement le principal bénéficiaire du rapprochement des supports. Cependant les dimensions et leur rapport transcendent la partition due aux supports et les ramènent à leur rôle d'effet esthétique.

L'ampleur immédiatement sensible de l'espace intérieur se mesure aussi bien à sa largeur totale (17,20 m) qu'à celle du vaisseau médian (7,70 m).

Celui-ci est deux fois plus large que les collatéraux (3,88 m). Enfin l'élancement est remarquable et se joue des différences de largeur : le vaisseau principal atteint 10,50 m et les collatéraux 9,30 m. Les voûtes d'arêtes, comme type de couverture unique, contribue aussi à l'unité, même si celles axiales, dont les quartiers ont des faîtes sur le même plan, laissent manifester cette minime différence de hauteur. Celle-ci aurait pu être bien plus spectaculaire. En effet, elle devait être le résultat de l'emploi du plein-cintre régulier pour les doubleaux transversaux et de la logique du simple au double entre les largeurs des vaisseaux. Mais la profondeur donnée à chaque travée (5 m) a permis le déploiement sur ces derniers de voûtes d'arêtes incurvées et ouvertes principalement sur le vaisseau central.

Ce souci permanent du dégagement de l'espace est sensible jusque dans le traitement de la première travée qui, moins profonde, comporte la base de la tour, les supports de celle-ci sont fortement présents mais ne donnent pas lieu à la création de trois segments spatiaux vestibule sous la tour et deux « chapelles » de part et d'autre. Au contraire les va et vient entre les travées sont facilités par de larges arcades portées par des pilastres.

Le chœur prolonge le vaisseau central en copiant sa travée droite sur la dernière de celui-ci : même surface, même doubleau, même voûte.

L'abside, voûtée par trois quartiers séparés par des demi-douteaux, présente un plan particulier : un hémicycle aplati.

Enfin la lumière est un atout majeur de cette église. Les fenêtres aussi nombreuses que possible et de même format lui permettent de ne négliger aucun lieu et de baigner avec la même abondance aussi bien la nef, le chœur que la travée d'entrée.

Volume ramassé, contreforts droits et talutés, absence totale de décor même pour le portail central de la façade principale, c'est l'austérité qui semble imprégner tout l'extérieur de l'édifice. Il s'en dégage aussi une harmonie certaine due d'abord à l'unité fédérant l'espace interne et l'extérieur, mais aussi aux proportions des divers éléments entre eux et à l'art de la composition. Par exemple, la hauteur de la toiture équivaut à celle des murs goutteraux ; la façade principale sous la quadrillage apparent des verticales et des horizontales insinue des jeux triangulaires de plus en plus ascendants : oculus central et fenêtres latérales, puis pignon, enfin flèche de la tour.

Historique

La construction de l'église de Pargny semble le fruit de la volonté obstinée des habitants en butte à la réticence tout aussi constante des prémontrés de Mureau.

Déjà en 1760, les paroissiens avaient dû faire « sommation aux abbés, prieur et religieux de Mureau, comme décimateurs(.....) à réparer la toiture et les vitres du chœur de l'église » sous menace d'en retenir le prix sur les sommes qu'ils délivrent au produits des menses.

Presque vingt ans plus tard, les intérêts paraissent toujours aussi contradictoires. Un document relatant une entrevue le 7 juin 1778 entre le prieur et procureur de l'abbaye, d'une part et d'autre part, les députés de la communauté des habitants résume bien les péripéties de cette histoire. Leur église s'achevait d'être construite, les habitants désiraient et savoir ce que ces messieurs voudraient donner pour orner le chœur de la dite église. En guise de réponse, les deux prémontrés ne firent que des des remontrance : qu'il n'y a pas obligation aux décimateurs de réparer ou reconstruire un chœur que quand il y a nécessité, Or il n'y a pas nécessité(....).

Le chœur de l'église de Pargny construit dans le siècle dernier était de solidité et demeurerait encore plusieurs siècles (....). la nef même quoique d'une construction plus légère n'avait pas besoin d'être rebâtie. Il était à propos, il est vrai, de l'agrandir à cause du nombre des habitants, mais on l'avait déjà allongée en 1749 (....). Depuis dix ans que les habitants avaient conçu le besoin de construire une nouvelle église, les religieux de Mureau (...) s'y étaient toujours opposés ; en outre on veut construire une église de 25 000 livres alors que celle de Mont, village voisin, ne coûte que 18 000 livres et celle de Colombey beaucoup plus vaste 21 000 (....).

Les délégués de la commune se scandalisèrent de tels propos. Ils trouvaient indécent que des religieux qui ont le souci de la décence du service divin s'opposeraient à la construction d'une église et d'un chœur d'un goût moderne. Les religieux rappelèrent qu'ils ne voulaient pas s'opposer à la décision des habitants de rebâtir leur église.

Ensuite on débâta des projets successifs. Il y a eu d'abord le devis de MAUPERIN qui intégrait l'église, le presbytère et la maison d'école présenté le 6 octobre 1773.

Puis Nicolas LANCRET avait été chargé de dresser les plans ; mais remarquaient les prémontrés , au moment de l'adjudication en décembre 1755, les plans et devis de la dite église n'étaient pas fait, Le sieur LANCRET après avoir pris des notes sur le terrain (...) s'en était allé vaquer ailleurs à d'autres questions et de là était retourné à Paris. Jacques GAUTHIER, entrepreneur de l'église, reçut en avril suivant uniquement un plan du terrain où étaient désignés l'emplacement de l'ancienne église et l'emplacement de la nouvelle.. Les plans et les élévations définitifs ne parvinrent qu'en juillet 1776.

Le 16 avril précédent, dans un acte capitulaire, les religieux de Mureau avaient signifié aux habitants de Pargny qu'ils s'opposaient à la construction d'un chœur de 42 pieds de longueur pour une paroisse de campagne et que de toute façon, ils n'ont consenti à la construction d'une nouvelle église que par complaisance et à condition qu'elle se ferait aux frais de la dite communauté de Pargny.

Le résultat des pourparlers du 7 juin 1778 fut sans doute que , au bout du compte, les prémontrés consentirent à financer la construction du chœur. On le devine à la sommation adressée le 8 février 1779 par les religieux intimidant les habitants de comparaître lors de la visite et réception des travaux des dits chœur et sanctuaire à leur charge.

Intérêt

Il est vrai qu'ils ont vu grand et beau, les habitants de Pargny sous Mureau, quand ils ont projeté de rebâtir leur église.

Parmi les églises halles rurales, aucune autre ne rivalise avec les 17,70 m de sa largeur totale et les 7,70 m de la largeur de son vaisseau médian. Et la hauteur de celui-ci n'est dépassée que dans l'église voisine de Trampot (...). Quand à celle de Mont les Neufchâteau que les prémontrés brandissent en exemple elle est, en gros, un tiers moins importante que celle de Pargny. Et l'église de Colombey, érigée en 1770, n'est qu'une vaste église grange.

L'ambition à Pargny est à un autre degré. Les colonnes jumelles, notamment, sont alors sans équivalent. Nicolas LANCRET les inscrira dans son projet pour Vaucouleurs en 1780. Elles constituent sans doute le signe ostensible de ce que les députés des habitants appellent, lors de l'entrevue du 7 juin 1778, le « goût moderne ».

Pourquoi les habitants de Pargny ont-ils mis tant d'ardeur dans la construction de cette grandiose église, un peu surdimensionnée pour une église de campagne, comme l'affirmaient les religieux de Mureau, leurs voisins, seigneurs et décimateurs. Est-ce justement le désir de manifester leur indépendance vis-à-vis de ceux-ci et même le plaisir de passer outre à leur opposition obstinée et réitérée ? Est-ce façon d'afficher leur richesse, un quart de leurs abondantes réserves en bois ayant été englouti dans le financement de l'église ? Est-ce le goût de la compétition ? La volonté de construire mieux, plus grand et plus beau que les villages voisins : Midrevaux en 1767, Mont les Neufchâteau en 1775, ayant déjà bâti des églises-halles ? Et le projet de MAUPERIN qui avait construit l'église de Midrevaux a peut-être été repoussé pour cette raison : trop semblable !

Définition :

Un pilastre est un support rectangulaire terminé par une base et par un chapiteau. Le pilastre est encastré dans un mur, tandis que la colonne est un élément isolé. La fonction du pilastre est uniquement décorative, il n'est qu'adossé à un mur porteur

Dans une construction, le mur **gouttereau** est le mur portant une gouttière ou un chéneau terminant le versant de toiture et recevant les eaux par opposition au mur pignon

Une travée, dans le domaine de l'architecture, est une ouverture, un espace construit ou un élément de construction délimité par deux supports verticaux constituant les points d'appuis principaux ou les pièces maîtresses d'une construction

En plein cintre : arc dont la courbe correspond à un demi-cercle : voûte ou arcade en plein cintre de l'art roman, par opposition à arc brisé ou ogive.

La **voûte d'arêtes** est un type de voûte très utilisé dans l'architecture depuis l'Antiquité. Ce type de voûte est obtenu par l'intersection de deux berceaux qui se croisent à angle droit en conservant les parties extérieures aux arêtes d'intersection

Un **arc-doubleau** est un arc perpendiculaire à l'axe de la voûte et appuyé contre la face intérieure des murs. Ce terme est surtout utilisé dans le contexte de l'architecture romane.

Entablement : partie horizontale appuyée sur colonnade (antique). Corniche et frise en saillie de façade. Couronnement de baie.

PLAN
DE
L'EGLISE

